

Espèces exotiques envahissantes (EEE)



Responsabilités des municipalités

À l'échelle municipale, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes repose principalement sur (8, 9) :

- **le contrôle des activités sur le territoire, incluant la gestion des EEE, tout en respectant la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* ;**
- **l'identification des milieux prioritaires d'intervention ;**
- **la sensibilisation et la mobilisation des citoyens afin de limiter la propagation.**

Impacts économiques

Pertes économiques des activités locales

En s'attaquant aux arbres, aux cultures ou encore aux habitats aquatiques, les EEE entraînent des pertes dans plusieurs secteurs économiques, comme la foresterie, l'agriculture et la pêche. (5)

Dommmages aux infrastructures municipales

En ce qui concerne, par exemple, la moule zébrée, celle-ci peut être aspirée par les installations de traitement d'eau potable et obstruer les canalisations en se fixant aux structures. Cela peut faire des dommages importants aux conduites. (4)

Coûts de gestion élevés et de plus en plus fréquents

La surveillance, le confinement et l'éradication sont des interventions de contrôle essentielles pour se débarrasser des EEE qui sont difficiles à éliminer. Cependant, elles représentent des investissements financiers importants sur le long terme. (3)

Impacts sociaux

Perte d'activités récréotouristiques

Les EEE peuvent limiter l'accès aux activités récréotouristiques. En effet, la présence des EEE aquatiques peut affecter un lac et restreindre la baignade, la pêche et autres activités nautiques. (4)

Risques pour la sécurité et la santé humaine

Certaines EEE sont un risque direct pour la santé humaine. Par exemple, la berce du Caucase peut provoquer des blessures et des brûlures douloureuses. Sa présence sur les bandes riveraines et les parcs peut donc nuire à la sécurité locale.(1)



Impacts environnementaux



Perte d'espèces locales

Les EEE sont en concurrence avec les espèces locales pour se nourrir et survivre. Cette problématique amène un déséquilibre dans la chaîne alimentaire ainsi que dans les écosystèmes et peut provoquer la disparition d'espèces locales. (12, 13)

Fragilisation des écosystèmes face aux changements climatiques

En affectant la biodiversité, les EEE réduisent la capacité d'adaptation aux changements climatiques des écosystèmes. (12)

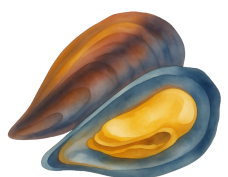
Augmentation de l'utilisation de pesticides

Le contrôle d'EEE peut nécessiter une utilisation importante de pesticides et d'herbicides. Cette utilisation excessive contamine les sols et l'eau et peut éventuellement nuire à la survie d'espèces animales et végétales des milieux aquatiques. (6)

Espèce exotique envahissante



Une espèce exotique envahissante est une espèce animale ou végétale qui est introduite à l'extérieur de son territoire d'origine. Les EEE entrent par la suite en compétition avec les espèces locales et nuisent aux milieux naturels. (2, 10, 11)



Moule zébrée

Un exemple d'EEE au Québec est la moule zébrée. Cette espèce aquatique contribue à l'augmentation des algues dans les plans d'eau, comme les lacs, et diminue la qualité de l'eau. Elle nuit aussi à la survie des moules d'eau douce indigènes en se fixant à leur coquille. (3, 5)

Cause

L'introduction de ces espèces dans de nouveaux écosystèmes est très souvent lié à des activités humaines, comme le transport de matériel nautique mal nettoyé ou d'embarquations et le relâchement d'animaux de compagnie dans la nature. (2)





1. Agence QMI. (2025, 27 juillet). Plante envahissante causant des brûlures: faut-il s'inquiéter de la berce du Caucase? *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2025/07/27/plante-envahissante-causant-des-brulures-faut-il-sinquieter-de-la-berce-du-caucase>
2. Bertrand-Dubé, A. (2023). *La moule zébrée : évaluation des méthodes de prévention et de gestion dans la région de l'Estrie*. (Essai de maîtrise). Université de Sherbrooke, QC, Canada. <http://hdl.handle.net/11143/20481>
3. Centre des espèces envahissantes. (2023). *Les impacts économiques des espèces exotiques envahissantes au Canada*. https://www.invasivespeciestcentre.ca/wp-content/uploads/2023/06/Economics_2023_FRENCH_FINAL_SMALL.pdf
4. COGESAF. (2024). *Présence d'une espèce exotique envahissante*. https://cogesaf.qc.ca/PDE/COGESAF_Fichediagnostique_EEE.pdf
5. COGESAF. (2025). *Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides*. https://cogesaf.qc.ca/PDE/COGESAF_Fichediagnostique_DegradationMHH.pdf
6. Faure, A., Lavoie, I., Parent, L. et Crémazy, A. (2023, juin). *Impact des mélanges de pesticides sur les organismes d'eau douce au Québec*. Montréal. https://chapitre-saint-laurent.qc.ca/wp-content/uploads/2023/05/Programme-final_Colloque-du-CSL-2023.pdf
7. Gouvernement du Canada. (2018). Espèces exotiques envahissantes, moule zébrée. <https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profil/zebramusel-moulezebrée-fra.html>
8. *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, (2025) c-61.1. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/c-61.1>
9. *Loi sur les compétences municipales*, (2025). C-47.1. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-47.1?&cible=>
10. OBV COGESAF. (2024). PDE antérieurs. <https://cogesaf.qc.ca/pde-antérieurs/>
11. OBV de la capitale. (2024). 2.4 Espèces envahissantes - Organisme des bassins versants de la capitale. <https://www.obvcapitale.org/>. <https://www.obvcapitale.org/plan-directeur-eau/diagnostic/section-2-problematiques-associees-a-la-qualite-des-ecosystemes/2-4-especes-envahissantes/>
12. OBV du Fleuve St-Jean. (2024). Prolifération des espèces exotiques envahissantes. <https://obvfleuvestjean.com/prolifération-des-especes-exotiques-envahissantes/>
13. OBV Lac-Saint-Jean. (2024). Plan directeur de l'eau. <https://www.obvlacstjean.org/plan-directeur-de-l'eau/>

